



Natura 2000 Estérel

Le site Natura 2000 Estérel est un territoire abritant une biodiversité exceptionnelle avec plusieurs centaines d'espèces terrestres et marines dont de nombreuses espèces protégées. Animée par la CAVEM depuis 2013, la cellule du même nom participe à la préservation de ces écosystèmes en promouvant le maintien des activités économiques du territoire.



Natura 2000 est un réseau écologique européen regroupant 27 000 sites pour 96 millions d'hectares (soit 18% du territoire de l'UE).

L'objectif de cette organisation est de préserver à long terme les espèces faunistiques et floristiques menacées en contribuant également au développement durable des territoires suivant leurs spécificités économiques, sociales, culturelles et environnementales. Cette démarche vise une prise de conscience collective et une mobilisation de tous les acteurs sur les enjeux écologiques.

L'Estérel, un site naturel exceptionnel à préserver

Façonné il y a plus de 200 millions d'années, le paysage géologique d'origine volcanique de l'Estérel marque par la couleur ocre-rouge de ses roches de rhyolite qui contraste avec sa forte identité forestière et le bleu azur de la Méditerranée. Un paysage atypique dont la partie orientale a été classée en 1996, le préservant ainsi de toute urbanisation.

Le site Natura 2000 Estérel repose presque en totalité sur le territoire de la CAVEM et concerne les communes de Fréjus, Saint-Raphaël et Bagnols-en-Forêt. Il est animé par la cellule Natura 2000 de la CAVEM qui est en charge de la mise en œuvre d'un Document d'Objectifs et de la veille réglementaire du site Natura 2000 Val d'Argens sur Roquebrune-sur-Argens et Puget sur Argens.

Les animateurs Natura 2000 Estérel réalisent des actions de sensibilisation telles que la Fête de la Nature et la Nuit de la chauve-souris.

Agir pour l'Estérel

Différents dispositifs vous permettront de vous engager et participer à la préservation du site Natura 2000 Estérel.

Le contrat Natura 2000

Cet outil propose des mesures de protection des habitats naturels et de valorisation du territoire et s'adresse aux **forestiers, agriculteurs, propriétaires, gestionnaires ou ayants droit** dont les terrains comportent des habitats naturels d'intérêt communautaire. Il permet à ses signataires de bénéficier d'une contrepartie financière et les engage

pour une durée de 5 ans.

Actions majeures réalisées sur le territoire de la CAVEM dans le cadre de contrats Natura 2000 :

- > Pose de clôtures sur 150 ha dans le secteur du Bombardier pour faire obstacle aux cheminements inutiles et protéger la zone. Contrat porté par le CEN PACA et soutenu par la cellule Natura 2000 Estérel.
- > Élimination de 13 tonnes de plantes invasives (Figuiers de Barbarie et Griffes de Sorcières) au Cap Dramont avec la Cellule Intercommunale de Biodiversité lors de chantiers de restauration et de chantiers d'insertion nés du partenariat de la CAVEM avec la PJJ et le SPIP.
- > Pose de 13 ancrages écologiques sur les sites de plongée de l'Île d'Or et du Cap Roux pour préserver les fonds marins en soutenant les clubs de plongée du territoire.

Ces mesures tendent à assurer le maintien ou le rétablissement des habitats et espèces grâce à différents appuis, notamment des associations.



La charte Natura 2000 Estérel

Basée sur le volontariat, cette charte s'adresse à **chaque personne souhaitant s'engager individuellement** (professionnels, propriétaires, usagers). Elle permet de s'inscrire dans la démarche Natura 2000 au travers d'engagements relevant de bonnes pratiques et s'appuie sur une adhésion volontaire des signataires pour une durée de 5 ans.



À la différence des contrats, la charte ne nécessite pas d'investissements susceptibles d'entraîner des coûts importants et ne prévoit donc pas de contrepartie financière.

Les autres sites Natura 2000 du territoire

La CAVEM, par l'intermédiaire de son service Intercommunal de Biodiversité, gère 3 autres sites Natura 2000, dont 2 terrestres et 1 site mixte (terrestre et marin) :

- > Embouchure de l'Argens  (en animation) ;
- > Val d'Argens Aval  , (mise en oeuvre d'une veille réglementaire) ;
- > Rocher de Roquebrune, inclus dans le site "Plaine et Massif des Maures (convention de gestion).

2 autres sites Natura 2000 sont animés par d'autres structures de gouvernances territoriales :

- > Plaine et Massif des Maures  , animé par le Syndicat Mixte du Massif des Maures ;
- > Colle du Rouet / Forêt de Palayson / Bois du Rouet  , animés par la Communauté d'Agglomération Dracénoise.

VOIR AUSSI

> VOS RENDEZ-VOUS :

- Fête de la nature
- Nuit de la chauve-souris

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133

83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/biodiversite/natura-2000-esterel-907.html>